

OSTEYL® GA



Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires :

Calcarea ostreica 4 CH
Calcarea phosphorica 4 CH
Calcarea fluorica 4 CH
Ferrum phosphoricum 5 CH
Sulfur iodatum 4 CH
Silicea 5 CH aa.

Excipient :
Ethanol 15 % (v/v) QSP 1 ml

Forme pharmaceutique:

Solution buvable.

Espèce cibles:

Bovins, ovins, caprins, équins, porcins, lapins et volailles.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles:

Chez les bovins, ovins, caprins, équins, porcins, lapins et volailles :
- médicament homéopathe traditionnellement utilisé dans les troubles du métabolisme calcique.

Contre-indications:

Aucune.

Mises en garde particulières à chaque espèce cible:

Aucune.

Précautions particulières d'emploi chez les animaux:

Aucune.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Sans objet.

Autres précautions:

Consulter un vétérinaire si les symptômes persistent.

Effets indésirables (fréquence et gravité):

Non connus.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte:

L'innocuité de la spécialité chez la femelle pendant la gestation et la lactation n'a pas été étudiée. Cependant, ce médicament homéopathe est traditionnellement utilisé pendant la gestation et la lactation.

Interactions médicamenteuses et autres:

Non connues.

Posologie:

5 ml matin et soir pendant 10 jours.

Administrer soit directement dans la gueule de l'animal, soit diluer dans l'eau de boisson à la concentration de 1 ml par litre, soit mélanger à l'aliment.

voie d'administration:

Voie orale.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes):

Non connu.

Temps d'attente:

Zéro jour.

Propriétés pharmacologiques:

Médicament homéopathique associant plusieurs souches dont les propriétés, dans l'indication proposée, sont reconnues par les matières médicales homéopathiques.

Incompatibilités:

Non connues.

Durée de conservation:

5 ans.

Précautions particulières de conservation selon pertinence:

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments:

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant:

BOIRON
2 avenue de l'Ouest Lyonnais
69510 MESSIMY
FRANCE

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation:

FR/V/4388505 5/2012 - 15/06/2012

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance:

Sans objet.

Laboratoires BOIRON

2 avenue de l'Ouest Lyonnais
69510 MESSIMY
FRANCE
Tél. : 04.78.45.61.00
Fax. : 04.78.45.61.02
dept-veterinaire@boiron.fr
www.boiron.fr

